

Intervention pour la conférence de presse du dépôt des signatures (6.4.2006)

Mesdames, Messieurs,

c'est la troisième fois que je me trouve impliqué dans un référendum touchant au droit d'asile et des étrangers. C'est la première fois que la récolte de signatures se déroule aussi facilement, qu'elle rassemble autant d'associations et qu'elle atteint de tels résultats.

Manifestement, bien des personnes commencent à comprendre qu'en suivant aveuglément Christoph Blocher, le Parlement a franchi la ligne rouge, et qu'il est indispensable de s'opposer fermement à ces deux lois xénophobes.

Il est difficile d'analyser le détail de dizaines d'articles de lois, dont les implications techniques et juridiques ne sont pas toujours évidentes. Une chose apparaît cependant toujours plus clairement : En distinguant parmi les étrangers entre les bons et les mauvais selon leur origine, en faisant officiellement des non-européens des indésirables, auxquels on refuse l'octroi de permis de séjour, en multipliant les prétextes de non-entrée en matière en cas de demande d'asile, cette législation ne fait rien d'autre que d'instituer une logique de discrimination et de rejet.

Sur le plan concret, ces indésirables sont condamnés à une vie de parias, dès lors qu'on leur refuse toute régularisation, même si leur travail est indispensable à notre société. De leur côté les déboutés du droit d'asile sont privés de l'aide sociale, et traités comme des sous-hommes. Au stade ultime, ces lois inventent toute une série de mesures répressives : perquisition sans mandat, détention sans délit, absence de comparution devant le juge, écoutes téléphoniques comme pour la grande criminalité. Toute une population se voit ainsi privée de la garantie ordinaire des droits individuels.

Traiter ainsi les non-européens dans la législation, c'est les désigner a priori aux yeux de la population comme des êtres malfaisants, des personnes dont il faut se méfier. C'est aussi favoriser les tensions dans la vie collective, et peut-être la violence. Une société démocratique ne peut organiser ainsi l'exclusion, la marginalisation. Cette société de la discrimination et du rejet nous n'en voulons pas. Elle tourne le dos à la fois à l'histoire de ce pays plurilingue et multiculturel et aux défis du XXIème siècle. Ce n'est pas seulement le sort des étrangers et des réfugiés qui se discute aujourd'hui, c'est aussi notre avenir.

Yves Brutsch

porte-parole des comités romands, 079/364 06 76